Nations Unies S/PV.8002



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8002e séance

Jeudi 13 juillet 2017, à 11 h 5
New York

Président :	M. Wu Haitao	(Chine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Michon
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Vaverka
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2017/563)

17-21322 (F)






La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (**S/2017/563**)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/563, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : En dépit des progrès louables en matière de consolidation démocratique, la situation en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel demeure préoccupante. Les efforts des États de la région pour tenir leurs engagements en matière de développement, améliorer les infrastructures, créer des emplois et renforcer la sécurité humaine sont entravés par des facteurs de conflit traditionnels et nouveaux ainsi que par l'insécurité.

Le terrorisme et l'extrémisme violent, en plus de la crise humanitaire et des menaces pesant sur l'intégrité de l'État qu'ils engendrent, ont exacerbé les menaces traditionnelles. Ces facteurs, auxquels s'ajoutent les changements climatiques, l'explosion démographique de la jeunesse, le chômage et l'urbanisation sauvage, constituent de véritables facteurs poussant au départ qui sous-tendent la hausse des migrations irrégulières et de la traite des êtres humains.

Dans la région du Sahel, l'instabilité persistante au Mali est en train de se propager au Burkina Faso et au Niger, sous la forme d'attaques meurtrières perpétrées le long des zones frontalières. La zone du Liptako-Gourma, limitrophe du Mali, du Burkina Faso et du Niger, subit une expansion considérable des activités liées au terrorisme et à l'extrémisme violent ces derniers mois, notamment marquée par des attaques transfrontalières coordonnées contre des postes de sécurité et par le pillage des communautés installées aux frontières. Des groupes extrémistes violents ont visé les provinces septentrionales du Soum, du Loroum et du Yatenga, au Burkina Faso, et les régions occidentales de Tillabéri et de Tahoua, au Niger. L'insécurité dans ces zones frontalières a des effets préjudiciables sur l'économie locale.

Les dirigeants de ces trois pays, qui se sont réunis à Niamey le 24 janvier, sous les auspices de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma, ont annoncé qu'ils entendaient mettre en place une force multinationale de sécurisation. Cette annonce a été faite dans le contexte des discussions en cours sur l'opérationnalisation de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, initiative qui englobe les trois pays limitrophes de la zone du Liptako-Gourma, ainsi que la Mauritanie et le Tchad, et qui a été saluée par le Conseil de sécurité lors de l'adoption de la résolution 2359 (2017) le 21 juin. Je tiens à féliciter les pays du Sahel de leurs efforts constants pour venir à bout des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur le plan de la sécurité aux niveaux national et régional. Il faut leur apporter davantage d'appui dans cette entreprise complexe.

Le bassin du lac Tchad reste lui aussi un pôle d'insécurité très problématique. En dépit des efforts louables de la Force multinationale mixte, qui ont considérablement affaibli les capacités de Boko Haram, réduit son champ d'action géographique et permis de libérer des milliers de captifs, les récentes attaques perpétrées à Maiduguri et dans la région de Diffa montrent bien que Boko Haram continue de faire peser une menace grave sur la région. La méthode et le degré de sophistication de ces attaques laissent à penser que les militants de Boko Haram ont pu obtenir des renforts.

Cette situation continue d'avoir des répercussions humanitaires dévastatrices. Jusqu'à 5,2 millions de femmes, d'hommes, et de garçons et de filles innocents, dont beaucoup ont été déplacés de l'autre côté du bassin du lac Tchad, luttent pour assurer leur survie. Le fait que les communautés des zones touchées ne bénéficient ni de services de base ni de possibilités d'assurer leur subsistance de façon viable risque de réduire à néant les succès remportés récemment contre Boko Haram. Le plan de régénération élaboré par la Commission du bassin du lac Tchad représente un cadre de coopération utile pour s'attaquer aux causes profondes de la détérioration des conditions de sécurité.

En janvier, cinq acteurs de terrain de la Commission mixte Cameroun-Nigéria ont été tués dans une attaque menée par des éléments armés non identifiés près de Kontcha, une région que l’on pensait épargnée par la menace de Boko Haram. Tandis qu’une enquête se déroule, l’ONU collabore étroitement avec les autorités camerounaises et nigérianes afin de renforcer le protocole de sécurité avant la reprise de la construction de la borne-frontière dans la zone.

La menace posée par des groupes terroristes et des extrémistes violents ne doit pas nous faire oublier les autres menaces pressantes qui pèsent sur la sécurité, comme les tensions intercommunautaires constatées dans plusieurs pays. Les affrontements entre agriculteurs et éleveurs dans la région menacent la paix, la cohésion sociale et la sécurité alimentaire. L’ONU continue de plaider en faveur d’une solution régionale, tout en appuyant les pays de la région qui renforcent leur dispositif national de paix.

L’Afrique de l’Ouest et le Sahel continuent également de se heurter à la criminalité transnationale organisée et à d’autres menaces transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité. Les trafiquants de drogues, d’êtres humains et d’armes continuent de franchir les frontières dans tous les sens et de se forger de nouvelles zones d’activité partout où l’État n’est que peu, voire plus du tout, présent. L’insécurité et le non-droit s’étendent également jusqu’au golfe de Guinée, où des éléments criminels recourent de plus en plus à la piraterie et aux prises d’otages.

Dans ce contexte, je tiens à souligner que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel constitue une approche multidimensionnelle visant à relever le défi d’une amélioration de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience dans la région. La mise en œuvre de la Stratégie a enregistré des progrès notables. J’ai présidé deux réunions du Comité directeur en mai et juin, au cours desquelles un accord a été trouvé concernant une répartition claire des responsabilités entre les entités des Nations Unies s’agissant de la sensibilisation, des orientations stratégiques et des activités programmatiques. Pour rationaliser les efforts et réduire les doubles emplois entre les divers acteurs présents au Sahel, l’ONU s’attache également à établir des liens entre la plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel et les mécanismes de la Stratégie intégrée. Dans le même temps, les équipes de pays respectives des Nations Unies intensifient leurs efforts pour garantir des résultats concrets au niveau national.

Au Burkina Faso et en Gambie, l’ONU continue de suivre une démarche de pérennisation de la paix pour appuyer les priorités des gouvernements respectifs. Le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) s’attache à compléter les interventions en cours des équipes de pays des Nations Unies en faveur du développement par des interventions politiques ciblées et en procédant au renforcement des institutions dans des domaines politiquement sensibles comme la justice et l’état de droit, la réforme du secteur de la sécurité et la réconciliation nationale.

Dans le contexte de la transition des missions de maintien de la paix, je suis déjà en contact avec les autorités ivoiriennes et je compte me rendre dans le pays peu après la présente séance d’information au Conseil de sécurité. Mon objectif sera de travailler avec les parties prenantes ivoiriennes pour entretenir la reprise vigoureuse du pays, et d’encourager les efforts de paix et de sécurité. À la lumière des récentes mutineries qui ont menacé le redressement jusqu’ici impressionnant du pays, il est impératif de continuer d’appuyer une réforme en profondeur du secteur de la défense et de la sécurité, ainsi que les efforts de réconciliation nationale et de désarmement.

Les initiatives de révision des constitutions dans la sous-région doivent être menées de manière ouverte, participative et transparente en vue de consolider les fondements de la gouvernance démocratique. Je n’ai cessé de dialoguer avec les parties prenantes nationales, la société civile et les partenaires diplomatiques dans toute la sous-région en vue de forger un consensus sur ce point, entre autres questions essentielles. Je continue d’espérer que les pays de la région avanceront plus rapidement vers la pleine mise en œuvre des normes régionales et de leurs législations nationales respectives s’agissant de promouvoir la participation des femmes aux processus de prise de décisions et le respect global des droits de l’homme, notamment avec l’intégration effective des jeunes dans les processus politiques et de développement.

Pour terminer, je tiens à assurer le Conseil que l’UNOWAS continuera de travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et les partenaires de développement dans la région pour aider à consolider la paix et la stabilité en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Par ailleurs, j’appelle de nouveau les partenaires à rester impliqués, notamment par un

appui financier, pour continuer à sauver des vies et à promouvoir des solutions durables.

Le Président (*parle en chinois*) **:** Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d’abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé détaillé. Les tendances et faits nouveaux survenus en Afrique de l’Ouest et au Sahel ces six derniers mois illustrent l’engagement des États en faveur de la stabilité et de la paix durable dans la région. Ce n’est pas un hasard si nous été témoin dernièrement de la fermeture de l’Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire (ONUCI), parallèlement au retrait progressif de la Mission au Libéria.

L’Uruguay tient à féliciter le Gouvernement et le peuple gambiens pour l’investiture du Président Adama Barrow en janvier ainsi que pour les efforts faits en matière de droits l’homme et de libertés fondamentales. Il y a quelques jours dans cette même salle, nous avons aussi félicité le peuple et le Gouvernement ivoiriens pour les progrès accomplis dans la consolidation de paix et leur avons exprimé tous nos vœux de succès dans cette nouvelle étape qui s’ouvre pour le pays.

L’Uruguay souligne l’importance fondamentale des processus démocratiques dans la région et de la stabilité des institutions qui les appuient. À cet égard, nous invitons tout particulièrement les dirigeants politiques de la Guinée-Bissau à trouver une solution politique à la crise grâce à un dialogue inclusif et constructif. Nous ne devons pas oublier que c’est la population civile de ce pays qui pâtit le plus des conséquences de l’impasse politique prolongée.

Pour ce qui est de la sécurité, nous sommes préoccupés par l’instabilité qui règne dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad ainsi que par les activités criminelles dans le golfe de Guinée. Nous saluons les efforts déployés par les pays de la région avec la création de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et de la Force multinationale mixte, ainsi que le travail réalisé dans le cadre de l’Initiative côtes de l’Afrique de l’Ouest. L’Uruguay sait que les pays de la région se heurtent à d’énormes défis en matière de sécurité et qu’ils ont encore un long chemin à parcourir, mais nous n’en pensons pas moins que la volonté politique dont ils font preuve en vue d’unir leurs efforts au niveau régional pour atteindre un objectif commun mérite d’être appuyée et reconnue. Nous jugeons encourageants les progrès faits dans la lutte contre Boko Haram, en particulier la libération de 82 nouvelles filles enlevées à Chibok, et insistons sur l’importance de leur réadaptation et réinsertion sociales. Dans le même temps, nous condamnons fermement les pratiques lâches des groupes terroristes qui utilisent des femmes et des enfants pour commettre des attentats-suicides.

Le renforcement de la coopération entre l’ONU et le G5 Sahel montre que la communauté internationale est attachée à cette initiative et reconnaît de façon implicite que les efforts entrepris par les pays qui composent ce groupe vont dans la bonne direction. Le Conseil de sécurité l’a lui-même constaté *de visu* à l’occasion des missions qu’il a effectuées en Guinée-Bissau, au Mali, au Sénégal et dans les pays du bassin du lac Tchad, respectivement en mars 2016 et mars 2017, et qui nous ont permis de prendre conscience des difficultés gigantesques rencontrées par ces pays et ces gouvernements.

Les discussions que nous avons eues avec le Représentant spécial en mars, alors qu’il venait d’inauguré le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel suite à la fusion approuvée et pressentait déjà les importants défis qui allaient se présenter, ont également été particulièrement importantes. Comme l’a dit à juste titre le Représentant spécial, la situation humanitaire dans la région, aggravée par les effets des changements climatiques et par la situation en matière de sécurité, principalement dans le nord-est du Nigéria et dans la région du Sahel, est préoccupante. À cet égard, nous saluons les efforts des partenaires internationaux qui fournissent un appui et les invitons à verser dans leur intégralité les contributions annoncées à la Conférence humanitaire d’Oslo, tenue en février dernier.

Enfin, nous voudrions signaler que la mise en œuvre effective de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel sera déterminante pour appuyer la stabilité à long terme dans toute la région.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de sa présentation du rapport semestriel du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2017/563) et de son exposé pénétrant sur les derniers faits survenus en Afrique de l’Ouest et au Sahel.

Nous observons depuis le début de l’année une évolution positive sensible partout dans la région. Nous nous félicitons vivement des bons offices de M. Chambas et de l’UNOWAS ainsi que du rôle important qu’ils ont joué récemment pour prévenir les conflits en Gambie, au Burkina Faso et dans d’autres pays de la région. Dans le même temps, la situation reste fragile dans plusieurs zones de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel en raison des menaces que font peser Boko Haram et d’autres organisations terroristes.

Étant donné ces menaces, le travail de l’UNOWAS pourrait se compliquer après la fermeture de l’Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire et de la Mission des Nations Unies au Libéria. Nous pensons que la création et le déploiement de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) contribueront sensiblement au maintien de la stabilité dans la région et permettront à l’UNOWAS de se consacrer à la prévention du conflit, à la médiation et à la lutte contre les menaces transfrontières à la sécurité – notamment le trafic de drogue et la piraterie.

Cela ne sera possible que par une mise en œuvre plus efficace de la Stratégie intégrée des Nations Unies au Sahel. La lutte contre l’impunité et la corruption; la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles dans les secteurs de la sécurité, de la justice et de l’état de droit; la promotion des droits de l’homme; le renforcement de la résilience; et la participation des femmes et des jeunes sont des tâches qui revêtent une importance égale dans le contexte de la Stratégie, laquelle pourrait également servir de modèle pour instaurer la stabilité et réaliser le développement dans d’autres pays d’Afrique.

Le Kazakhstan est convaincu que cette approche sous-régionale globale, qui fait le lien entre sécurité, développement et efforts humanitaires, est le moyen le plus efficace pour parvenir à la paix et à la prospérité. La mission effectuée dernièrement par le Conseil de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad a confirmé une fois de plus la nécessité d’une approche sous-régionale coordonnée, qui se concentre sur les causes profondes des conflits et promeut le développement. C’est pourquoi il est essentiel de renforcer la cohérence et la coopération entre l’UNOWAS, la Commission de consolidation de la paix, le système des Nations Unies dans son ensemble, l’Union africaine, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, le G5 Sahel, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, l’Union économique et monétaire ouest-africaine et les gouvernements nationaux. Il faut aussi mobiliser les institutions financières internationales et les pays donateurs pour garantir un financement durable à long terme.

Enfin, le Kazakhstan œuvrera avec les membres du Conseil et les acteurs clefs à la recherche d’une solution permettant d’instaurer durablement la paix en Afrique de l’Ouest et au Sahel.

M. Llorentty Solíz (Bolivia) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé.

La Bolivie tient à féliciter les dirigeants des pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel pour les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. L’exemple en la matière est celui de la Côte d’Ivoire qui a su retrouver le chemin de la paix. L’Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire a achevé avec succès son mandat le 30 juin 2017. Nous saluons l’engagement dont a fait montre le système des Nations Unies présent en Côte d’Ivoire pour appuyer le Gouvernement et garantir le maintien de la paix dans le pays et la prospérité de son peuple.

La Bolivie souligne le travail réalisé par l’UNOWAS dans les domaines de la bonne gouvernance, de la sécurité, des droits de l’homme, de la problématique hommes-femmes, de la diplomatie préventive et des bons offices. Nous tenons aussi à signaler que le concours de tous les membres de la communauté internationale est indispensable pour mener à bien ce travail. À cet égard, nous saluons l’appui qu’apportent l’ONU, le Conseil de sécurité et les organisations régionales et sous-régionales, notamment l’Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, la Commission économique pour l’Afrique, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et d’autres partenaires.

En ce qui concerne la bonne gouvernance, nous tenons à souligner les progrès qui ont été réalisés dans des domaines tels que le règlement pacifique de la crise post-électorale en Gambie, la préparation des élections au Libéria et en Sierra Leone et l’initiative visant à promouvoir le développement de la région. En ce qui concerne les initiatives en faveur de l’égalité hommes-femmes que mène le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, nous appuyons

et encourageons ses efforts visant à promouvoir la participation des femmes aux processus politiques de paix et de sécurité.

De même, nous nous félicitons du travail accompli par l’UNOWAS dans les domaines de la prévention des conflits, de la médiation et des bons offices, ainsi que des réformes constitutionnelles mises en place au Bénin, au Burkina Faso, au Libéria et en Sierra Leone. Les liens que l’UNOWAS a établi entre les pratiques exemplaires, les dialogues, la diplomatie préventive et le renforcement de la coordination entre les parties ont permis aux initiatives de paix et de sécurité – outre l’appropriation nationale et l’inclusivité – de tracer la voie à suivre vers la consolidation des solutions pacifiques dans le cadre de la démocratie.

La Bolivie appuie la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, comme définie dans la déclaration du Président S/PRST/2017/2, et encourage les membres du G5 Sahel à poursuivre leurs efforts en coordination avec le Secrétaire général et l’Union africaine, conformément aux dispositions de la résolution 2359 (2017). En ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie, nous sommes fermement convaincus que la cohésion actuelle des partenaires de la région, notamment les pays du Sahel, les organisations régionales, telles que l’Union africaine, la Communauté économique des États de l’Afrique centrale et la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, et d’autres entités, engendrera des résultats qui permettront de faire face aux défis d’ordre politique et économiques et en matière de développement et de sécurité de manière globale, mais aussi d’identifier les causes de l’instabilité et des conflits dans la région.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par la situation à laquelle font face plusieurs pays de la région, dont les populations sont confrontées à d’immenses défis pour parvenir à la paix et à la stabilité. L’insécurité, la criminalité transfrontière, la traite des êtres humains, le trafic illicite de migrants, ainsi que le trafic d’armes et de stupéfiants sont autant de causes des conflits qui ont un effet négatif sur la population et le développement de la région. À cela s’ajoutent l’instabilité et la tragique situation humanitaire, ainsi que le terrorisme. La Bolivie condamne ces activités criminelles, en particulier le terrorisme, qui est un crime injustifiable et représente l’une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales dans toutes ses formes et sous toutes ses manifestations, où qu’il soit commis et quels qu’en soient les auteurs. Nous appelons à la pleine mise en œuvre de la résolution 2349 (2017), du 31 mars, dans la lutte contre les groupes terroristes, notamment Boko Haram et Daech.

La Bolivie tient également à souligner que la grave crise à laquelle le Sahel est confronté découle en partie des politiques interventionnistes menées en Afrique du Nord. Il est impossible de discuter d’une crise de cette ampleur dans cette partie du monde sans prendre en compte la logique de l’interventionnisme en Libye, qui a déclenché un afflux d’armes et de mercenaires dans cette région. La Bolivie rejette fermement ces politiques interventionnistes et d’ingérence, qui déstabilisent et compromettent la paix et la sécurité internationales.

Enfin, nous exhortons les États de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel à poursuivre les processus de stabilisation de la région dans le strict respect de la souveraineté, de l’indépendance et de l’intégrité territoriale de tous leurs membres.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général, de son rapport très complet et très détaillé (S/2017/563). Nous pensons comme lui que la situation dans cette région diverse et vaste, qui relève de ses compétences, est complexe. La menace terroriste reste aiguë, et son élimination est l’une des tâches prioritaires à l’ordre du jour de la région. Tant que ce ne sera pas chose faite, il sera impossible d’instaurer une stabilité politique pérenne ou de faire des progrès substantiels dans le règlement des problèmes socioéconomiques de la région. Nous sommes préoccupés par le fait que divers groupes criminels, des pirates et des contrebandiers collaborent étroitement avec les terroristes, exploitant les failles dans la sécurité nationale et transfrontière pour mener leurs activités illégales et profiter du chaos, de l’instabilité et des souffrances de la population civile.

Tous ces facteurs aggravent une situation humanitaire déjà difficile en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Malheureusement, les données statistiques arides, compréhensibles pour les spécialistes qui connaissent bien la région, ne sauraient restituer l’ampleur de la tragédie que vivent de nombreux habitants de la région. Il faudra beaucoup de temps et une augmentation de l’assistance internationale pour corriger les tendances négatives. Nous notons les efforts faits en ce sens par la Commission du bassin du lac Tchad, notamment la force multinationale de réaction rapide qu’elle a formée avec le Bénin.

Nous saluons la création par les pays du Groupe de cinq pays du Sahel d’une force de lutte contre le terrorisme, approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2359 (2017), et demandons qu’elle soit déployée sur le terrain le plus rapidement possible. Nous soulignons que les efforts visant à améliorer la sécurité et la stabilité doivent être menés sur la base d’une approche intégrale, alliant des mesures militaires pour lutter contre le terrorisme au renforcement des institutions de l’État, à la promotion d’un développement socioéconomique systémique, à la diffusion d’une culture de respect des droits de l’homme et de l’état de droit, et à la création d’emplois pour les jeunes.

Nous apprécions vivement les mesures qui ont été prises par le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel ainsi que les institutions spécialisées des Nations Unies pour fournir divers types d’assistance aux pays dans cette partie de l’Afrique. Comme par le passé, il convient de veiller à ce que ces efforts soient coordonnés avec les organisations régionales, telles que l’Union africaine, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, l’Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, le Groupe de cinq pays du Sahel et d’autres. Nous pensons également qu’il est important de renforcer l’efficacité de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont le potentiel n’a pas encore été pleinement réalisé. Ce facteur doit être pris en compte par les organismes des Nations Unies travaillant en Afrique de l’Ouest et dans la région sahélo-saharienne lorsqu’ils coordonnent leurs efforts d’aide aux gouvernements de la région.

À cet égard, les vues des pays pour lesquels la Stratégie a été élaborée doivent avoir la priorité. Plus que tout, nous devons veiller à ce que l’aide extérieure ne se transforme pas en une imposition de solutions formulées par des États étrangers aux gouvernements africains. Nous confirmons notre position de principe selon laquelle l’ingérence extérieure est inacceptable. Nous nous souvenons tous que l’origine de la dégradation rapide de la situation dans la région remonte à 2011, lorsque l’ingérence extérieure a donné lieu à une opération visant le changement de régime en Libye.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n’y a pas d’autre orateur inscrit sur la liste.

J’invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.